

# ENJEUX ET DÉFIS DES MOBILITÉS AFRICAINES AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE. REGARD SUR LA SITUATION DE L'AFRIQUE CENTRALE

Document de travail - Forum MOST de Yaoundé du 24-26 octobre 2016 sur :  
*Insécurité et migration en Afrique centrale : impact sur les femmes et les jeunes*

Papa Demba FALL

IFAN – Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

Email: [papadem.fall@ucad.edu.sn](mailto:papadem.fall@ucad.edu.sn)

Site web : [papadembafall.com](http://papadembafall.com)

Tél. : (221) 77 155 63 89 / Fax : (221) 33 824 49 18

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Résumé.....  | 2  |
| Summary.....   | 2  |
| INTRODUCTION.....  | 3  |
| I - UNE VIEILLE QUESTION ... DES DYNAMIQUES NOUVELLES ET DES RECOMPOSITIONS SIGNIFICATIVES.....    | 4  |
| <b>Les thèmes-phares de l'étude des migrations africaines</b> .....                                | 4  |
| <b>De la dynamique migratoire en Afrique centrale</b> .....  | 5  |
| <b>La migration comme révélateur des turbulences locales</b> .....                                 | 9  |
| <b>Quand l'insécurité rime avec la vulnérabilité des migrants</b> .....                            | 15 |
| <b>Des circulations accrues .... au redéploiement spatial des flux</b> .....                       | 15 |
| II - POUR UNE BONNE GOUVERNANCE DES MOBILITÉS AFRICAINES.....                                      | 16 |
| <b>Préférer le terme de mobilité à celui de migration</b> .....                                    | 16 |
| Préférer le terme de mobilité à celui de migration.....  | 16 |
| <b>Produire des statistiques de qualité</b> .....  | 16 |
| Produire des statistiques de qualité.....  | 16 |
| <b>Fonder les analyses sur des données fiables et actualisées</b> .....                            | 16 |
| Une contextualisation historique des migrations.....   | 17 |
| <b>Une contextualisation historique des migrations</b> .....                                       | 17 |
| <b>Faire des migrations continentale une alternative à l'exode vers le Nord</b> .....              | 18 |
| <b>- Mieux documenter l'immigration récente vers l'Afrique</b> .....                               | 18 |
| III - GARANTIR LA SÉCURITE POUR FAIRE DE MIGRATIONS UN FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....       | 18 |
| <b>Envisager la production régulière de données statistiques régionales</b> .....                  | 19 |
| <b>(Re)penser les mobilités dans une perspective régionale</b> .....                               | 19 |
| <b>Reconsidérer l'arsenal juridique disparate et peu efficace de protection des migrants</b> ..... | 19 |
| <b>Faire des migrations un facteur de développement</b> .....                                      | 21 |
| <b>Encourager la participation des diasporas dans la construction des territoires</b> .....        | 22 |
| <b>Instaurer un débat inclusif sur les migrations et le vivre ensemble</b> .....                   | 23 |
| EN GUISE DE CONCLUSION.....  | 25 |
| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....   | 26 |

## **Résumé**

En Afrique en général, en Afrique centrale en particulier, l'insécurité récurrente contribue très fortement à la mobilité humaine. À côté des migrations volontaires, les déplacements forcés occupent une place de choix dans la typologie des mouvements.

Déjà fortement affectés par la crise politico-sociale qui sévit dans leurs pays, les femmes et les jeunes sont, du fait de l'insécurité et de la dégradation des conditions de vie, devenus plus vulnérables que jamais et attendent des réponses qui tardent à venir.

Dès lors que la plupart des formes de migration observées à l'échelle locale sont dictées par l'absolue nécessité d'accéder aux ressources, il s'avère indispensable de garantir le développement durable dont le substrat principal est la paix et la sécurité.

L'instauration de mécanismes à même de venir à bout de l'insécurité et/ou de conduire au développement est fondamentalement liée à une coopération et une solidarité sous-régionales faisant fi des égoïsmes nationaux. Ce nouveau paradigme doit s'inscrire dans une dynamique spatiale qui privilégie la construction d'un ensemble géopolitique - allant au-delà de l'État-nation et/ou du nationalisme de mauvais aloi - où la complémentarité régionale serait le maître-mot des défis à relever.

## **Summary**

Generally in Africa, in Central Africa particularly, current insecurity contributes strongly to human mobility. Next to voluntary migration, forced displacements occupy an important place in the typology of movements.

Already strongly affected by the political and social crisis raging in their country, women and young people are, because of insecurity and the deterioration of living conditions, more vulnerable than ever and expect answers which are slow in coming.

As a matter of fact, most of the forms of migration observed locally are linked to the absolute need to access resources. It is essential to ensure sustainable development of which main substrate is peace and security keeping.

The introduction of mechanism able to overcome insecurity is fundamentally linked to cooperation and sub-regional solidarity ignoring national egoisms.

This new paradigm must enrol in a spatial dynamic that favours the construction of a geopolitical space - far from the nation State and nationalism - where the regional complementarity would be the key word of the actions to undertake.

## INTRODUCTION

Une des questions préoccupantes qui jalonnent le XXI<sup>e</sup> siècle est l'intensification des migrations et la gestion politique du phénomène. Complexe et multidimensionnelle, la question traverse aussi bien les sujets politiques qu'économiques. Sous l'effet combiné de la globalisation, de la pauvreté et des crises politiques, les mobilités humaines ne cessent d'augmenter et de se diversifier, provoquant des débats passionnés dans les zones de départ comme dans ceux d'accueil (Fall 2004).

Dans la présente communication, il s'agit de dresser, à partir d'une lecture critique de la littérature récente, un bilan des thèmes dominants et des connaissances sur les mobilités africaines en vue d'en extraire un aperçu des principaux enjeux et défis à relever pour faire des migrations un facteur de développement durable.

Après avoir souligné les limites théoriques et statistiques auxquelles se heurte la bonne compréhension et/ou la maîtrise du fait migratoire africain, je tenterai d'analyser, sur la base d'exemples essentiellement empruntés à l'Afrique centrale<sup>1</sup>, les évolutions que connaissent aujourd'hui les migrations et les liens que ces changements peuvent avoir avec les crises politique, environnementale, économique, etc. Une attention toute particulière est accordée à la façon dont l'instabilité politique et la crise sécuritaire qui en résulte affectent les populations vulnérables comme les femmes et les jeunes. La dernière partie du texte tente de répondre à une question essentielle : quelles sont les initiatives prioritaires à envisager dans le sens d'une bonne gouvernance des mobilités africaines. Ce sujet est principalement examiné à l'aune de l'intégration sous-régionale en Afrique en général, en Afrique centrale en particulier.

---

<sup>1</sup> L'Afrique centrale *stricto sensu* comprend l'Angola, le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République du Congo, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad. Nous y incluons, pour des raisons géopolitiques, le Rwanda et le Burundi. Notons que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale regroupe dix pays : les neuf pays de la définition de l'ONU et le Burundi.

## I - UNE VIEILLE QUESTION .... DES DYNAMIQUES NOUVELLES ET DES RECOMPOSITIONS SIGNIFICATIVES

Longtemps insignifiants voire relégués au second plan, les travaux sur les migrations africaines ont explosé au cours des vingt dernières années sous l'effet des partenaires au développement encouragés par les organisations internationales. Une telle évolution est fondée sur la conviction désormais très forte que la migration est un facteur potentiel de développement durable (PNUD 2009 ; World Bank 2011 ; UNITED NATIONS SYSTEM-CEBC 2013).

S'il subsiste encore un déséquilibre entre les différentes aires géographiques africaines en termes de nombre de recherches consacrées au sujet notamment entre l'Afrique de l'Ouest ou le Maghreb et le reste du continent, le fait migratoire a fait une entrée remarquée dans les agendas des différentes organisations sous-régionales notamment la CEDEAO, la CEEAC, la SDAC, la COMESA, etc.

### **Les thèmes-phares de l'étude des migrations africaines**

Une revue de la littérature scientifique récente indique que quelques thèmes-phares sont abondamment traités par les différentes disciplines qui abordent la question des mobilités africaines. En effet, quatre sujets majeurs retiennent l'attention des spécialistes : l'évolution des systèmes migratoires, la modification des routes migratoires, l'émergence ou l'affirmation de nouveaux territoires migratoires et la relation entre la migration et le développement.

La dynamique migratoire africaine est aujourd'hui essentiellement analysée à travers les flux irréguliers vers les pays du Nord et la place grandissante des femmes et des jeunes dans le mouvement. Il faut toutefois relever que le déséquilibre né du plus grand intérêt accordé aux migrations hors du continent, en l'occurrence vers les pays du Nord, continue de prendre le pas sur l'étude des migrations au sein du continent africain qui sont de loin plus importantes. En effet, une large gamme de mouvements migratoires – volontaires ou involontaires – est observée au sein des différents ensembles géopolitiques qui constituent le continent africain. Sans prétendre atteindre l'exhaustivité dans l'énumération desdits courants migratoires, on peut citer, parmi ceux-ci :

- Les migrations internes formées de l'exode rural vers les centres urbains secondaires ou les villes-capitales et les déplacements de personnes dictés par des mobiles environnementaux ont un

impact considérable la bonne gouvernance des espaces urbanisés (OIM 2015 ; Cambrézy 2007 ; Cambrézy & Lassailly- Jacob 2010);

- Les migrations transfrontalières notamment les mouvements des réfugiés qui se déplacent essentiellement vers les pays limitrophes. Il s'agit généralement de migrations de proximité marquées par la traversée de frontières aussi poreuses qu'artificielles qui séparent parfois un même groupe ethnique ou tribal ;

- Les migrations de retour observées au sein d'un même pays ou vers le pays d'origine qui concernent aussi bien les migrants internes que les personnes déplacées et les migrants internationaux ;

- Les migrations hors du continent naguère orientées vers les anciennes métropoles coloniales qui se tournent désormais vers de nouveaux territoires d'immigration et/ou de nouvelles aires linguistiques : Sénégalais en Italie ou en Espagne ; Maliens en Argentine ou au Brésil (Minvielle 2015) ;

- Les migrations interafricaines jadis fondées sur des réseaux consolidés tendent à s'inverser à la faveur du repliement des migrants vers d'autres cieux ou des retours au bercaïl. C'est le cas des mouvements qui ont jadis conduit les Voltaïques (actuels Burkinabé), les Maliens et les Sénégalais en Côte d'Ivoire, les Mozambicains en Afrique du Sud, les Tchadiens au Cameroun ou les populations de Haute-Guinée au Sénégal. De tels courants migratoires se sont essouffés avec la récession économique mais aussi en raison de la xénophobie et/ou du protectionnisme migratoire des pays dits de cocagne : « gabonisation », « ivoirité », etc. (Pambo-Loueya 2003 ; Coquery-Vidrovitch *et al.* 2003 ; Whitehouse 2009) ;

- La nouvelle vague d'immigration internationale vers l'Afrique permet d'évoquer la présence asiatique notamment l'implantation chinoise, au début des années 2000 (Carling & Haugen 2004 ; Bertonecello & Bredeloup 2009 ; Mangassa 2011)<sup>2</sup> ainsi que l'installation massive et durable de populations européennes sur le continent : Français au Maroc (Péraldi & Terrazzoni 2016 ; Bredeloup & Gois 2016 ; Kurzac-Souali 2006), Portugais et Brésiliens en Angola (Dos Santos 2016), Italiens en Lybie (Vermeren 2015), etc.

### **De la dynamique migratoire en Afrique centrale**

Analysées à l'aune de la situation de l'Afrique centrale (tableau 1), les mobilités donnent à voir, en dépit de la rareté de données statistiques actualisées et fiables, un tableau marqué par des

---

<sup>2</sup> Il y a lieu de souligner que l'agressivité de la pénétration chinoise en Afrique notée depuis les années 80 ne s'est guère embarrassée, dans les pays ciblés, de considérations démocratiques, de respect des droits humains ou de bonne gestion des sommes allouées.

continuités repérées de longue date mais aussi de profondes ruptures. En effet, lorsque les migrations sont appréhendées dans leur sens large, c'est-à-dire par une prise en compte de toutes les formes de mobilités, l'Afrique centrale apparaît plus que jamais comme une terre d'intenses mouvements humains (Lututala 2007 ; Pourtier 2003). Ceux-ci sont le produit de déterminants aussi divers que l'histoire locale, les pratiques communautaires, les questions environnementales, les motivations économiques, le facteur démographique, les conflits politiques, etc.

Ainsi que l'indique le tableau ci-dessous, le facteur démographique impacte largement les comportements migratoires des populations lorsqu'il est rapporté aux ressources économiques locales, aux éléments du milieu naturel (relief, climat, hydrographie) ou au contexte géopolitique national ou sous-régional. Il apparaît, de ce point de vue, une nette opposition entre les pays d'immigration (Angola, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale) et les pays d'émigration (Tchad, RCA).

Tableau 1 : Indicateurs sociogéographiques des pays de l'Afrique centrale

| Pays                      | Superficie en km <sup>2</sup> | Population en millions (2012) | Densité hbt/km <sup>2</sup> | Taux d'urbanisation en % (2010) | IDH (2014) |
|---------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|------------|
| Angola                    | 1 200 000                     | 20 163 000                    | 18,80                       | 47,61                           | 0,53       |
| Burundi                   | 27 830                        | 8 749 000                     | 314,37                      | 9,79                            | 0,40       |
| Cameroun                  | 475 400                       | 20 469 000                    | 6,01                        | 52,21                           | 0,51       |
| Gabon                     | 267 000                       | 1 564 000                     | 5,87                        | 65,43                           | 0,68       |
| Guinée équatoriale        | 2 034                         | 740 000                       | 363,81                      | 30,47                           | 0,59       |
| R.Démocratique Congo      | 2 345 000                     | 73 599 000                    | 427,94                      | 39,75                           | 0,43       |
| République Centrafricaine | 623 000                       | 4 576 000                     | 12,37                       | 32,83                           | 0,35       |
| République du Congo       | 342 000                       | 4 233 000                     | 12,37                       | 32,83                           | 0,59       |
| Rwanda                    | 26 340                        | 11 272 000                    | 427,94                      | 22,89                           | 0,48       |
| Sao-Tomé-et-Principe      | 964                           | 172 000                       | 206                         | 3,1                             | 0,56       |
| Tchad                     | 1 300 000                     | 11 831 000                    | 9,10                        | 21,68                           | 0,39       |
| TOTAL                     | 4 109 568                     | 157 368 000                   | 38,29                       | -                               |            |

À l'instar de toutes les régions du monde, la mobilité africaine se décline sous différentes formes qui sont animées par des déterminants variés qu'il importe de bien saisir dans le cadre des politiques de gestion des flux. Une tentative de typologie des migrations qui ont cours en Afrique centrale aboutit à la distinction d'une bonne dizaine de types de flux :

- Les flux migratoires internes comme l'exode rural sont à l'origine d'une urbanisation formée d'un réseau de très grandes

viles comme les capitales politiques et de petites ou moyennes villes minières ou commerciales (Lardeux 2011 ; Cf. Tableau ci-dessus).

- Dès lors que l’Afrique centrale est formée d’anciennes colonies allemandes, belges, françaises et portugaises, l’architecture des migrations transcontinentales est fortement influencée par l’histoire notamment au plan de l’orientation vers l’Europe des flux de longue distance. Le cas du Cameroun est, de ce point de vue, tout à fait particulier avec la double orientation des flux vers la France pour les francophones et l’Angleterre pour les anglophones. On estime qu’en 2011, 289 000 pour la RDC et 243 500 pour le Cameroun était le nombre d’émigrants de plus de 15 ans dans les pays de l’OCDE. Les migrations internationales qui partent d’Afrique centrale, sont cependant de plus en plus orientées vers le continent africain notamment le Gabon et la Guinée équatoriale mais aussi vers l’Amérique (Thomas 2011) et l’Asie.

Si la mobilité internationale touche désormais toutes les couches sociales certaines migrations revêtent un caractère spécifique :

- Les migrations pour les études sont souvent suivies d’une fixation dans les pays de formation comme le Canada, la Belgique ou les États-Unis d’Amérique ;

- L’exode des cerveaux comme les médecins angolais, camerounais ou congolais vers les pays du nord et plus récemment vers l’Afrique du Sud est révélateur d’un réel malaise ;

- les migrations de sportifs de haut niveau parmi lesquelles celles des footballeurs camerounais et congolais des championnats de football anglais, belge ou français alimentent les rêves de la jeunesse souvent tentées d’envisager d’autres voies de réussite au détriment de l’école ;

- Dès lors que la demande grandissante de mobilité des pays du Sud survient dans un contexte où le protectionnisme migratoire est de rigueur dans les pays du Nord mais aussi en Afrique, la réalisation du projet migratoire des Africaines et Africains passe nécessairement par une plus grande prise de risque. Celle-ci se traduit par le phénomène des migrations irrégulières qui mènent vers les « points d’endiguement » ou « zones tampons » du Maghreb qui est aujourd’hui le principal foyer de transit vers les pays de l’espace Schengen (Bolzman *et al.* 2011 ; Shapendonk 2011 ; Carling & Hernandez-Carretero 2008 ; Bredeloup 2009) ;

- Les migrations forcées obéissent à diverses raisons. Elles sont ou ont été à la fois dictées par des considérations économiques (construction d’infrastructures routières, ferroviaires, portuaires ; mise en valeur agricole ou exploitation minière), des considérations politico-religieuses (déportations de disciples kimbanguistes du Bas-

Congo vers les provinces de l'Équateur ou de Bandundu ; affrontements en RCA) ou des conflits inter-ethniques (Toubou et « gens du Sud » au Tchad ; Luba et Lulua au Kwango-Kasaï en RDC ; génocide rwandais né de l'antagonisme entre Hutus et Tutsis, etc.) ;

- Les mesures d'expulsion de migrants internationaux concernent principalement les Africains de l'ouest – dont les Soudanais du Mali ou du Sénégal (« Ouestaf » à Lubumbashi, « Bawuza » au Kasaï, « Lingali » à Kinshasa) – qui sont fortement représentés dans le secteur informel et l'artisanat en RDC, au Gabon ou en Guinée équatoriale – mais aussi des ressortissants de pays limitrophes (Congolais de RDC au Congo ; Congolais de RDC d'Angola) ;

- À côté des Grecs, des Indiens, des Pakistanais ou des Libanais, l'immigration non africaine en Afrique centrale est aujourd'hui marquée par la présence chinoise qui est de plus en plus visible à Douala au Cameroun, à Kinshasa ou Lubumbashi en RD Congo. Cette migration dont le poids démographique réel est peu maîtrisé résulte le plus souvent d'un redéploiement à partir d'une première installation en terre africaine. Elle est formée d'ouvriers hautement qualifiés, d'entrepreneurs et de petits commerçants informels (Bourdarias 2009 ; Dzaka-Kikouta 2011). Les violentes critiques enregistrées au tout début de l'arrivée des Chinois en Afrique se sont quelque peu dissipées mais, la concurrence relevée dans le domaine du commerce de rue de produits locaux dont les beignets-haricots et la vente ambulante (Bertoncello & Bredeloup 2009). Sous ce rapport, un important défi à relever par les autorités politiques est celui de rester ouverts aux flux migratoires extérieurs liés à la mondialisation tout en préservant les intérêts des nationaux ;

- Les retours imposés ou refoulements de populations jadis déplacées contre leur gré vers les zones prospères ou vers leurs zones d'origine constituent une autre facette des mobilités postcoloniales ;

- S'il faut se réjouir de la baisse du nombre de réfugiés sur le continent africain (2, 6 millions en 2005 contre 6,7 millions en 1994), la fin des conflits au Rwanda ou en Angola ne doit pas faire oublier les crises persistantes en RCA, autour les Grands Lacs en particulier au RD Congo, au Burundi ou au Soudan voisin.

Historiquement, la question des réfugiés peut, au plan continental, être datée de l'année 1959 lorsque des Tutsis rwandais se sont réfugiés au Congo et en Ouganda. Plus tard, en 1994, la reconquête militaire du Rwanda depuis les bases tutsies d'Ouganda, s'est accompagnée de départs massifs de hutus qui tenteront, depuis l'ex-Zaïre, la reconquête du pays qui sera marquée par la guerre de 1996-1997.

Dans le cas particulier de l’Afrique centrale, les réfugiés et personnes déplacées accueillis dans des camps de fortune (tableau 2) sont plongés dans une fuite en avant dictée par l’instinct de survie plus que par l’espoir d’améliorer leurs conditions politiques. Leur vulnérabilité toujours plus grande et l’absence de perspectives d’intégration dans les pays d’accueil ou de retour dans leurs foyers d’origine est une réelle préoccupation pour la communauté internationale ;

Tableau 2. Situation des camps de réfugiés en Afrique centrale en 2016.

| Pays                      | Nombre  |
|---------------------------|---------|
| Angola                    | 0       |
| Burundi                   | 32 273  |
| Cameroun                  | 132 615 |
| Gabon                     | 0       |
| Guinée équatoriale        | 0       |
| R. Démocratique Congo     | 86 162  |
| République Centrafricaine | 4 612   |
| République du Congo       | 19 081  |
| Rwanda                    | 120 517 |
| Sao-Tomé-Et-Principe      | 0       |
| Tchad                     | 397 493 |
| Total                     | 792 753 |

Source : Jeune Afrique & UNHCR 2016

<http://www.jeuneafrique.com/335208/societe/carte-se-situent-camps-de-refugies-afrique/>

### **La migration comme révélateur des turbulences locales**

La situation géopolitique de l’Afrique centrale et l’évolution socioéconomique de la région expliquent la grande mobilité des populations. En effet, l’instabilité politique qui y prévaut dans la région depuis les indépendances et plus particulièrement depuis la Deuxième guerre du Congo (1998-2003), se combine avec les contingences environnementales et la compétition pour l’accès aux ressources dans les zones prospères pour favoriser une grande diversité de migrations.

Vaste ensemble de 4 109 568 km<sup>2</sup> pour une population de 157 368 000, l’Afrique centrale est située dans la zone équatoriale abondamment arrosée et articulée autour d’un réseau hydrographique drainant le vaste bassin du Congo qui couvre près de 4 millions de km<sup>2</sup>. Outre l’alimentation en eau des populations et

en électricité (barrage d'Inga en RDC), le réseau hydrographique joue un rôle important dans le transport fluvial.

À l'exception du Tchad qui n'en dispose pas, la forêt dense couvre une bonne partie du Cameroun et de la RCA et plus de la moitié des territoires gabonais et congolais. Elle constitue une précieuse source de devises tirés de l'exploitation du bois dont les essences les plus recherchées sont : le bubinga, l'afromosa, l'ébène, le padouk, le wengué, etc.).

Les importantes richesses minières dont regorge le sous-sol placent l'Afrique centrale – considérée comme un scandale géologique sans précédent – au cœur des enjeux mondiaux d'approvisionnement en énergie à partir du pétrole en Angola, au Congo, au Gabon, en Guinée équatoriale, au Tchad et en RDC ou en minerais extrêmement rares ou convoités comme le cuivre, l'or, le diamant, le manganèse, la bauxite, le coltan, etc.

Sources de conflits en tous genres, les immenses ressources naturelles de la région ont toujours été au cœur de convoitises et de tensions politiques dont les conséquences majeures sont : l'instabilité politique, les guerres civiles ou interétatiques, etc. La tentative de sécession du Shaba et les affrontements meurtriers entre autochtones Katangais et Kasaiens vivant au Katanga font partie des douloureux événements dont le souvenir est encore vivace dans la mémoire collective des Congolais de RDC. On se souviendra d'ailleurs qu'avec l'effondrement du bloc soviétique et/ou la fin des rivalités entre l'Est et l'Ouest, la pression sur le régime de Mobutu a inauguré une aire de démocratisation du pouvoir dont la finalité principale était de préserver les intérêts des pays occidentaux.

Les multiples coups d'état et affrontements interethniques qui jalonnent l'histoire politique de la RCA, du Tchad, de l'Angola, etc. résultent de la lutte pour le contrôle des abondantes richesses qui, pour de multiples raisons, n'ont pas de réel effet sur les conditions de vie des populations (De Herdt 2011). C'est du reste cette situation qui favorise le banditisme de survie observé dans bon nombre de zones transfrontalières.

L'inégale répartition spatiale des richesses naturelles est aussi à l'origine de fortes disparités régionales et d'un inégal développement territorial. Il en résulte, par exemple, en RD Congo, que pour faire fortune, les populations étrangères et autochtones se ruent vers le grand centre d'affaires du coltan de Goma au Nord-Kivu, vers Kolwezi et Likasi au Katanga qui sont des villes du cuivre et du cobalt, ou encore vers Mbuji Mayi synonyme de gisements de diamant.

Au plan humain, il convient de noter que la configuration du milieu physique se traduit par un relatif vide démographique des plaines et bas-plateaux de la cuvette du Congo et une très forte concentration des populations sur les hautes terres du Cameroun voire d'un surpeuplement de la crête Congo-Nil. Si rien n'est fait, les taux de croissance naturels compris en 2,5 et 3% par an, conduisent à un doublement de la population - sur une période de 25 ans – aux conséquences déstabilisatrices.

La très forte pression démographique est à la base des conflits meurtriers dans le Rift où les densités avoisinent 400 hbt/km<sup>2</sup>. Les conflits multiformes qui ont débouché sur un engrenage de la guerre font de la région des Grands Lacs une poudrière dont le Kiwi est l'expression la plus achevée. Il en est ainsi de la guerre d'Ituri qui découle, entre autres, des rivalités entre pasteurs Hemas et agriculteurs Lendus et de la lutte pour le contrôle des mines d'or de Kilo et Moto.

Le découpage territorial hérité de la colonisation a parfois un impact négatif sur les rapports entre états voisins et/ou au sein d'un même pays<sup>3</sup>. Ces tensions tribales ou ethniques peuvent être illustrées par le cas des Banyamulenges. Formés de populations originaires du royaume précolonial de Rwanda, du Burundi et de Tanzanie, ces populations sont un groupe rwandophone implanté en RDC dans les provinces du Sud-Kivu et du Nord-Kivu. Souvent qualifiés de Tutsi, ce groupe ne se reconnaît pas comme tel et n'attache pas la même importance politique audit terme. Bon nombre de Congolais voient en eux des alliés du Rwanda et donc des traîtres à la patrie.

On méditera, aussi surprenant que cela puisse paraître, que des groupes éclatés entre deux voire trois états comme les Fang, les Baya et les Haoussa utilisent parfois cette situation à leur avantage. Ainsi que le relève K. Bennafla (2009),

« [...] certains Fang d'Ambam se présentent successivement comme Camerounais, Équato-guinéens ou Gabonais selon les circonstances. [...] un commerçant de

---

<sup>3</sup> Hubert Védrine – diplomate et homme politique français – n'a pas manqué de proposer, au plus fort de la crise rwandaise, un redécoupage des frontières pour atténuer les antagonismes ethniques. Cf. « Hutus et Tutsis : à chacun son pays », *Jeune Afrique* n° 1875, déc. 1996. Voir aussi Crawford Young, « Zaïre: Is there a State? », *Canadian Journal of African Studies* 1984, 18 (1): 80-82. Il n'est pas superflu de mentionner que la RDC est un pays multi-tribal et multi-ethnique où l'on parle plus de 400 langues dont quatre ont le statut de langues nationales : le lingala, le swahili, le kikongo et le tshiluba.

Garoua, qui maîtrise le haoussa et le pidgin, déclare se sentir « chez lui » au nord du Nigeria : le port d'une « chemise serrée », l'achat d'une étiquette d'impôts (prouvant qu'il s'est acquitté des impôts nigériens) lui permettent d'être assimilé à un Nigérien et de vaquer sans inquiétude à ses affaires. »

Les multiples rivalités et confrontations interethniques ou tribales qui débouchent sur un imbroglio sans précédent font de l'Afrique centrale, un foyer de tensions et d'affrontements périodiques (UNDOC 2011 ; Mayer 2011). Il n'est du reste pas surprenant, dans le contexte de remise en cause de l'État-nation et des frustrations populaires qui la caractérisent, qu'en Afrique centrale en général, et dans la région des Grands Lacs en particulier, la mobilisation de forces paramilitaires ou informelles - faisant parfois appel à des enfants-soldats - soit facilitée par la rencontre d'obscur intérêts ethniques, régionaux, confessionnels, matériels, etc. portée par des chefs de guerre aux discours creux c'est-à-dire sans aucune assise idéologique (Ankogui-Mpoko *et al.* 2009 ; Alusala 2016 ; Stearns & Vogel 2015 ; Englebert & Tull 2013 ; Mbembe 2000)<sup>4</sup>.

Si elles ne sont pas happées par les milices ou groupes armés étrangers qui sont devenus un mode de vie et une source de revenus, les populations sont, presque partout, exposées à la course au recrutement des chapelles religieuses qui se sont multipliées à la faveur d'un désarroi collectif qui remplit à la fois les églises, les temples et les mosquées (Lasseur 2005 ; Guichoua 2004).

De nos jours, de fortes turbulences secouent l'Afrique eu égard à l'affirmation de groupes terroristes se réclamant de l'islam – Al-Mourabitoune, AQMI, GSPC, MUJAO, Ansar Dine, Al-Qaïda, État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO, ex-Boko Haram) – qui constituent une réelle menace pour l'intégrité territoriale de nombreux pays, en l'occurrence du Cameroun et du Tchad. Il en est ainsi en Afrique de l'est où les salafistes somaliens dits Al-Shabaab ont instauré un régime de terreur qui affecte aussi l'Afrique centrale à partir du Soudan. En substituant un mode de contrôle basé sur la délinquance et la violence à l'ordre social ancien, ces groupuscules transnationaux ont imposé, un peu partout, un vaste réseau de trafics

---

<sup>4</sup> Il faut distinguer les groupes armés plus ou moins bien structurés, à côté d'une cinquantaine de formations – souvent sans véritable hiérarchie ni objectifs militaires ou politiques clairement définis – qui sont constitués des milices d'autodéfense ou à caractère ethnique, parfois utilisées comme supplétifs par l'armée (Maï-Maï et Raïa Mutumboki notamment), mais aussi des groupes ougandais (Forces démocratiques alliées, ADF), rwandais (Forces de libération du Rwanda, FDLR) et burundais (Forces nationales de libération du Burundi, FNL), voire de micro-milices locales d'une vingtaine de combattants.

criminels. Cette dérive agit négativement sur la circulation migratoire qui, depuis des temps ancestraux, fait partie intégrante du mode de vie de nombreuses populations africaines.

D'une migration quasi exclusivement masculine, la composition des flux s'est diversifiée au fil des années avec l'entrée en scène récente des femmes et des jeunes.

Habituées à prendre une part active dans la vie quotidienne, les femmes africaines sont engagées dans un processus d'adaptation à l'évolution économique et environnementale du continent (Bissilliat 1998). C'est le cas des femmes d'Afrique centrale qui sont connues pour leur importante contribution aux ressources du ménage basée sur leur implication dans les activités agricoles qui occupent plus de 70% de la population active dont 53% sont de sexe féminin.

Les femmes sont la cheville ouvrière de la production vivrière (manioc, patate douce, maïs, haricot, macabo, légumes, plantain, riz). Elles forment aussi la main-d'œuvre des cultures de rente (cacao, café, coton, bananier, palmier à huile) ainsi que de l'élevage du petit et du gros bétail (porc, poulet, ovins et bovins). Très actives dans la valorisation des produits forestiers non ligneux et la transformation, la pêche artisanale, l'aquaculture et le pastoralisme, les femmes contribuent de manière non négligeable à la sécurité et à la souveraineté alimentaire ou nutritionnelle de leurs familles et de leurs pays.

Dans divers endroits du continent africain, les femmes sont de plus en plus engagées dans la mobilité volontaire de courte et de longue distance tournée vers la recherche de numéraires. En ce qui concerne l'exode international, le phénomène remonte aux années 80 qui sont marquées la mobilisation internationale pour la suppression des discriminations à l'endroit de la femme. P. Kamdem (2015b) souligne, à la faveur de l'exemple camerounais, le rôle majeur de l'abrogation de l'autorisation maritale de sortie du territoire sur l'exode féminin vers les villes de l'intérieur mais aussi vers l'étranger notamment à partir de Douala et Yaoundé.

Travailleuses du sexe, étudiantes ou domestiques, femmes seules ou épouses bénéficiant du regroupement familial, les femmes africaines en migration sont à la fois le moteur de l'intense vie associative initiée dans les pays d'accueil, les gardiennes de la culture de groupe et de précieux relais avec les pays d'origine (Sathoud 2006 ; Kamdem 2015a).

Victimes des conflits auxquels elles payent un lourd tribut – notamment avec le viol érigé en arme de guerre (Braeckman 2012 ; Amnesty International 2009) – ou des effets du changement

climatique, les femmes d’Afrique centrale sont aussi concernées par les déplacements et les migrations forcées liées à l’insécurité.

En ce qui concerne la jeunesse – environ 45% de la population ont moins de 15 ans dans la majorité des pays – elle est rattrapée par la crise de l’emploi et le manque de perspectives d’avenir qui poussent nombre de jeunes sur les routes de l’exode rural ou de la migration internationale<sup>5</sup>. Il en résulte que la prévalence migratoire atteint des taux insoupçonnés dans de nombreux pays. C’est ainsi qu’au Kiwi, les flux successifs de migrants venus de différents endroits des Grands Lacs alimentent les relations déjà exécrables entre « autochtones » et « étrangers ». Tel est le cas des « creuseurs » engagés dans l’exploitation artisanale du diamant à Mbuji Mayi ou du coltan dont regorgent les placers du Kivu.

L’afflux vers les centres urbains concerne aussi la jeunesse scolarisée qui peut faire valoir des diplômes qui donnent de moins en moins accès à un emploi salarié. Ils viennent grossir les rangs des 38 millions de jeunes de 18 à 24 ans qui sont au chômage sur les 75 millions répertoriés au plan mondial par l’Organisation internationale du Travail en 2013.

Faute de perspectives professionnelles, les jeunes font figure de « génération perdue » et constituent une « menace pour la cohésion sociale ». Faisant le parallèle avec les Printemps arabes, beaucoup d’observateurs, voient en cette jeunesse désespérée et désœuvrée, « une bombe à retardement ». Selon la Banque mondiale, environ 40% de ceux qui rejoignent des mouvements rebelles et terroristes seraient motivés par le manque d’emplois.

Au total, les développements qui précèdent indiquent que l’Afrique centrale est marquée par une superposition de différents différents qui en font le principal théâtre africain de conflits. Étroitement liées à l’insécurité persistante malgré l’accalmie notée au cours des dix dernières années, les mobilités relevées dans ce vaste territoire en sont le produit et/ou la conséquence. Ainsi que le notait fort justement B. M. Lututala (2007),

« les migrations dans cette sous-région se situent en amont et en aval des crises socio-politiques [qui] provoquent, sous-tendent et rendent indispensables, depuis plusieurs décennies ces migrations [...] plus que de simples

---

<sup>5</sup> L’enquête *Eumagine* menée au Sénégal, de 2011 à 2013, auprès de 2000 ménages indique que 75% des jeunes âgés entre 18 et 39 ans quitteraient le pays s’ils en avaient la possibilité. Cf. Fall, P-D., Sarr, M-Y., Carling, J., Hernández-Carretero, M. & Wu, J. 2012, *Within-country analysis: Senegal*. Antwerp: University of Antwerp, Eumagine Project Paper 12.

déplacements : c'est un véritable mode de vie des populations de la sous-région qu'il est difficile, voire impossible, d'empêcher aujourd'hui ».

### **Quand l'insécurité rime avec la vulnérabilité des migrants**

L'insécurité qui caractérise les routes migratoires s'accompagne d'une vulnérabilité toujours plus grande des candidats à l'exode. C'est ainsi que la crise libyenne et la montée de l'islam intégriste au Sahel ont largement modifié le schéma classique des circulations migratoires vers l'Europe via le Maghreb (Alioua 2011 ; Bourgeot 2011 ; Fall 2007 & 2014).

Plus que partout ailleurs, l'insécurité qui prévaut en Afrique centrale impacte la mobilité humaine. Elle puise ses racines dans des enjeux idéologiques, politiques et économiques qui se conjuguent avec des considérations internes et internationales (Reyntjens 2012 ; Ngodi 2015). Ces dernières sont, à leur tour, influencées par la nouvelle donne géopolitique mondiale qui concourt à la modification de la problématique de l'instauration de la paix. Toutes les réflexions sur la dialectique entre la sécurité et la mobilité insistent, toutes choses égales par ailleurs, sur leurs liens étroits avec le développement.

### **Des circulations accrues .... au redéploiement spatial des flux**

L'émergence ou l'affirmation de nouveaux territoires d'émigration résulte à la fois du protectionnisme migratoire africain et de la montée en puissance de la xénophobie en particulier dans les *eldorados* frappés par la crise. Une telle évolution est présentée comme l'une des caractéristiques majeures de la mobilité africaine des années 2000. L'entrée de l'Europe du Sud et de l'Amérique du Nord ou du Sud dans les champs migratoires de pays comme la RD Congo, le Cameroun ou l'Angola marque un tournant important eu égard à la sortie de l'aire coloniale qui a jusqu'ici été privilégiée dans le choix des destinations (Fall 2007 ; Styan 2000). Il s'y ajoute que la nouvelle mobilité est en totale rupture avec les mouvements traditionnels et ne peut être appréhendée, en termes de politiques de gestion des pays de départ comme des pays d'accueil, à partir des schémas classiques<sup>6</sup>.

L'originalité du processus qui a conduit à la conquête desdits territoires se situe essentiellement à deux niveaux :

– le fait qu'elle se soit déroulée sur fond de renforcement du protectionnisme migratoire à l'échelle planétaire ;

---

<sup>6</sup> Voir à ce sujet, le numéro spécial de la revue *Hommes & Migrations* 1233, sept.-oct. 2001 consacré aux nouvelles mobilités.

– le caractère inattendu de la conquête relativement rapide de destinations que rien ne prédestinait à une telle évolution.

## **II - POUR UNE BONNE GOUVERNANCE DES MOBILITÉS AFRICAINES**

Une lecture critique des travaux récents sur les migrations humaines permet d'identifier quelques insuffisances et d'indiquer de pertinentes pistes de recherche. Six axes de réflexion méritent de figurer dans les agendas politiques :

### **Préférer le terme de mobilité à celui de migration**

Préférer le terme de mobilité à celui de migration offre l'avantage de mieux appréhender la diversité des circulations migratoires. En effet, le terme « migration(s) » est le plus souvent associé au déplacement de citoyens qui quittent un pays pour s'installer dans un autre pays alors que, depuis quelques années, le terme « mobilité » est utilisé dans les réflexions sur la gestion des migrations en vue de davantage considérer la diversité de la circulation du capital humain. Ainsi, le recours au terme de « mobilité(s) » permet d'étudier à la fois les migrations externes mais aussi les migrations internes et de saisir l'impact multiforme de ces mouvements en particulier dans l'urbanisation galopante ;

### **Produire des statistiques de qualité**

Produire des statistiques de qualité permettrait de pallier l'absence de données quantitatives fiables qui constitue un obstacle à la maîtrise de l'importance des migrations (volontaires ou involontaires) observées en Afrique. Il n'en reste pas moins vrai que les déplacements de population à l'échelle continentale sont de loin plus importants que les flux orientés vers le Nord. Il n'y a, par exemple aucune commune mesure entre les déplacements de personnes dans la région des Grands Lacs ou à l'intérieur de la RD Congo et les flux migratoires africains vers Lampedusa ou les Iles Canaries via le Maghreb (Lututala 2007 ; de Haas 2008 ; Lessault & Beauchemin 2009) ;

### **Fonder les analyses sur des données fiables et actualisées**

Fonder les analyses des questions de mobilité sur des statistiques fiables et produites de manière régulière - selon des normes conventionnelles acceptées par tous - doit être envisagé à une échelle

régionale. De ce point de vue, l'expérience unique du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'ouest de 1993 – marquée par des enquêtes menées simultanément dans huit pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal) – peut servir de modèle.

Centrer l'étude du fait migratoire aux catégories spécifiques que sont les femmes et les jeunes - dont les aspirations migratoires et les modes d'organisation sont peu documentés - doit constituer un champ d'action privilégié des politiques publiques.

L'accompagnement des femmes dans le cadre des politiques de genre et de renforcement des capacités a certes produit des résultats tangibles en certains endroits (Hallward-Driemeier & Hasan 2013), mais elle doit franchir les déclarations d'intention pour prendre la forme d'actions concrètes qui ne sont pas simplement d'ordre économiques. Accéder à la terre ou aux crédits des institutions financières est certes un acquis de taille mais elle ne doit pas freiner la promotion des droits des femmes et leur participation effective au jeu démocratique.

La prise de conscience de la situation de la jeunesse notée au Sommet francophone de Bamako de 2005 suivi du Forum africain des jeunes de Ouagadougou de septembre 2007 semble s'être émoussée depuis. On notera toutefois que la question revient régulièrement au-devant de la scène comme ce fut le cas en janvier 2011, à Addis-Abeba, lors du 16<sup>e</sup> Sommet de l'Union africaine qui a traité du thème *Valeurs partagées pour une plus grande unité et intégration*.

Composante principale et incontournable de la société africaine, la jeunesse doit partout faire l'objet d'une attention particulière notamment du point de vue de l'encadrement et de l'accompagnement puisqu'elle est ou doit être traitée comme la clé de voute du développement de l'Afrique (AFD 2013).

### **Une contextualisation historique des migrations**

Une contextualisation historique des migrations permettrait de mieux s'appropriier leur sens dans la longue durée. Cette approche qui fait largement défaut se traduit, par exemple, par un déficit de compréhension des fondements des déplacements de population naguère liés à la mise en valeur coloniale (Mossi vers la Côte d'Ivoire ; Tchadiens au Cameroun ou au Gabon) ou à des considérations politiques (Congolais de RDC expulsés d'Angola en 1973), etc. ;

### **Faire des migrations continentale une alternative à l'exode vers le Nord**

Faire de la circulation migratoire africaine une alternative à l'exode vers les pays du nord en encourageant la coopération interafricaine en matière de mobilité doit être une ambition partagée. Elle peut constituer une riposte salutaire aux traitements dégradants que subissent les migrants africains sur les routes qui mènent vers l'Occident et une réponse à la demande toujours plus importante de mobilité pour le travail notamment chez les jeunes.

Dès lors que le phénomène irréversible de la mondialisation ne saurait être réduit à un processus socio-économique, il est important d'anticiper les enjeux d'« une humanité de plus en plus interconnectée » qui transcende les frontières géographiques et culturelles des États-nations (Foucher 2014 ; Fall 2004).

#### **- Mieux documenter l'immigration récente vers l'Afrique**

Une meilleure appréciation de l'immigration récente vers le continent à l'effet d'en apprécier les retombées positives et/ou négatives est une exigence forte du débat de société qui a cours sur le continent. C'est le cas des migrations européennes vers le Maghreb notamment vers le Maroc ou l'Angola mais aussi des migrations asiatiques dont celle des Chinois vers le Mali, le Cameroun, etc.

L'opérationnalisation des éléments d'une meilleure gouvernance des mobilités n'est certes pas chose aisée mais, elle ouvrirait la voie à des réponses plus fondées en termes de politique migratoire parce que prenant en charge la diversité ou la spécificité des mouvements de population. En vérité, lorsqu'elles sont pensées à l'échelle géographique, les migrations deviennent un élément central des processus de développement régional voire continental. Aussi, le défi majeur pour les autorités politiques est de mieux les intégrer dans l'identification des enjeux de territoire tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de planification du développement (GRDR 2014 ; Fall 2016).

### **III - GARANTIR LA SÉCURITE POUR FAIRE DE MIGRATIONS UN FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Au regard de la dynamique migratoire et de la situation qui prévaut en Afrique centrale, les recommandations qui peuvent être formulées au regard de la relation entre l'insécurité et les migrations sont essentiellement de cinq ordres :

### **Envisager la production régulière de données statistiques régionales**

Il s'agit d'aller au-delà des recensements et autres enquêtes irrégulières en s'engageant, à l'échelle de différents pays d'Afrique centrale, dans la collecte d'informations cohérentes sur les mobilités. De ce point de vue, l'expérience unique du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'ouest de 1993 – marquée par des enquêtes menées simultanément dans huit pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal) – peut servir de modèle ;

#### **(Re)penser les mobilités dans une perspective régionale**

Reconsidérer les mobilités dans une perspective régionale ouvrirait la voie à des réponses plus fondées parce que prenant en charge la diversité ou la spécificité des mouvements de population. En vérité, lorsqu'elles sont pensées à une plus grande échelle spatiale, les migrations peuvent constituer un élément central des processus de développement régional, national voire local. Le défi majeur pour les autorités politiques est de mieux les intégrer dans l'identification des enjeux de territoire tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies de planification du développement ;

La configuration actuelle des mobilités africaines ainsi que son extraordinaire dynamisme confortent l'idée que la migration est une stratégie de survie qui ne saurait rester le parent pauvre de la mondialisation. En effet, l'évolution en cours en Afrique révèle un processus d'affirmation de territoires intégrés et/ou supranationaux (Fall 2004 ; Retailé & Walther, 2014 ; Enda Diapol, 2007 ; Pluim & Hofmann, 2015) souvent élaboré en marge des systèmes politiques formels d'encadrement et de gestion des territoires qui mérite – en raison de ses retombées positives – d'être accompagnée dans l'optique du développement durable.

### **Reconsidérer l'arsenal juridique disparate et peu efficace de protection des migrants**

Trois instruments juridiques concourent à la plus ou moins bonne protection des différentes catégories migrants : les personnes déplacées, les réfugiés et les travailleurs migrants.

Le statut de personnes déplacées s'applique aux *personnes ou groupes de personnes ayant été forcées ou obligées de fuir ou de quitter leurs habitations ou lieux habituels de résidence, en particulier après, ou afin d'éviter les effets des conflits armés, des situations de violence généralisée, des violations des droits de l'homme et/ou des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, et qui n'ont pas traversé une frontière d'État internationalement reconnue.*

Ratifiée par 25 États en 2016<sup>7</sup>, la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique communément appelée Convention de Kampala constitue un précieux instrument juridique mais, sa portée reste limitée en raison du peu d'engagement des pays à modifier leurs législations internes (Bilak 2016).

De leur côté, les réfugiés sont pris en charge par la Convention du 28 juillet 1951 dite Convention de Genève. Aux termes de celle-ci, *le réfugié est celui qui craignant avec raison d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner.* »

À l'échelle africaine, la protection des réfugiés est aussi envisagée dans le cadre de la Convention de l'OUA de 1969 qui élargit la notion de réfugiés à de nouvelles catégories (Lobry 2012).

Quant aux travailleurs migrants, ils peuvent compter sur la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille du 18 décembre 1990<sup>8</sup>

Envisager la protection juridique des migrants dans le cadre d'une politique continentale ou régionale plus solidaire et mieux intégrée doit être un objectif à atteindre. A cet effet, la solidarité sous-régionale doit prévaloir entre les différents territoires liés par la proximité géographique puisque nul n'est à l'abri lorsque son voisin est en difficulté. Seule la coopération régionale permet de faire face aux défis sécuritaires qui sont étroitement liés à celui du développement qui est le principal facteur de paix et de bien-être.

---

<sup>7</sup> Adoptée en octobre 2009 au cours d'un sommet spécial de l'Union africaine, la Convention de Kampala est entrée en vigueur le 6 décembre 2012. Elle trouve ses origines lointaines dans le Pacte sur la paix, la sécurité, la stabilité et le développement issu de Conférence internationale pour la région des Grands Lacs mais aussi dans la recherche de solution dans une Afrique centrale marquée par des crises récurrentes durant les années 90. Le Swaziland, le Bénin, le Burkina-Faso, la RCA, le Tchad, le Gabon, la Gambie, la Guinée Bissau, le Lesotho, le Niger, le Nigéria, la Sierra Léone, le Togo, l'Ouganda et la Zambie sont les 5 premiers pays à avoir ratifié la convention.

<sup>8</sup> Elle est entrée en vigueur en mars 2003 depuis sa ratification par vingt États parmi lesquels on ne compte, à ce jour, aucun État membre de l'Union européenne.

### **Faire des migrations un facteur de développement**

Faire des migrations un facteur de développement et non une simple réponse à l'insécurité environnementale ou politique implique de repenser la mobilité par rapport à un territoire diversifié mais homogène et animé par des acteurs conscients de leurs rôles et des enjeux de la question (Walther & Retaille 2014 ; Pécoud & de Guchteneire 2005). Il s'agit surtout de corriger le décalage qui résulte d'une interprétation courante et erronée qui réduit la mondialisation à la circulation des biens et des capitaux. De fait, l'orientation plutôt matérialiste de l'implication africaine dans le processus tranche très nettement avec le peu d'attention accordé à la citoyenneté sans frontières dans d'autres régions du monde. Celle-ci ne tient également pas compte des leçons de l'histoire, notamment de l'apport décisif des migrations inter africaines au développement de pays prospères comme la Côte- d'Ivoire, le Gabon, l'Afrique du Sud, etc.

Eu égard à l'importance des flux intra régionaux par rapport aux mouvements vers les autres parties du continent et du monde, nombreux sont les analystes qui s'accordent sur l'idée qu'une circulation migratoire articulée à l'intégration régionale peut constituer une alternative à la demande toujours plus importante de mobilité transcontinentale et/ou au protectionnisme des *eldorados* du Nord (Ammassari 2004 ; Adepoju 2005).

Il faut regretter qu'après près de quarante années de débats sur la libre circulation des personnes dans l'espace de la CEDEAO, peu d'avancées significatives aient été notées<sup>9</sup>.

L'analyse fine des échanges de populations entre les pays africains en général et les pays d'Afrique centrale en particulier indique une préférence pour les solutions bilatérales au détriment de réponses régionales. On notera d'ailleurs que les projets d'intégration économique confinent le droit d'installation et de résidence à l'espace des pays membres. Il en résulte qu'en dehors de la CEDEAO un Burkinabé ne peut se prévaloir d'aucun droit sur le territoire de la CEECA et vice-versa pour un Angolais.

Pour que de réels progrès soient enregistrés dans la « fin des frontières », le combat contre le discours hostile à la migration doit s'inscrire dans une perspective plus large d'instauration de la démocratie, du dialogue inclusif et de la refondation de l'État.

---

<sup>9</sup> Il faut noter que le Protocole A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance additionnel au protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité adopté à Dakar le 21 décembre 2001 est sensée constituer une avancée par rapport au Protocole A/P1/5/79 sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement.

### **Encourager la participation des diasporas dans la construction des territoires**

Une prise en compte de la place des diasporas dans la construction des territoires passe par l'identification systématique des compétences des migrants. En effet, une lecture attentive de l'apport des migrants à leurs communautés d'accueil ou d'origine indique le caractère largement positif des mobilités. Il est d'ailleurs aujourd'hui communément admis que la migration renferme d'énormes potentialités qui peuvent être exploitées à des fins de développement. Une telle conviction a alimenté bien des débats et projets ou programmes planétaires de prise en charge d'une réalité à la fois variable et complexe (PNUD, 2009 ; Banque mondiale 2011 ; Noack et Wolff, 2013 ; De Haas, 2006).

L'exemple de Cabo Verde qui compte de nombreux « ressortissants » à l'étranger indique combien la migration constitue une plus-value non négligeable dans l'amélioration des conditions de vie des pays d'origine (Carling 2004).

L'examen du radar des compétences des migrants indique que les secteurs dans lesquels les migrants concourent efficacement à la construction de leurs territoires sont de deux ordres : les contributions matérielles et les transferts immatériels (GRDR 2014).

Plus connu et mieux documenté, l'apport matériel des migrants ou *social remittances* selon P. Lewitt (1998) couvre trois principaux volets : les solidarités familiales, les contributions sociales et les investissements économiques. Il importe de noter, à ce sujet, que la dépendance progressive des villages vis-à-vis des envois d'argent des migrants, la solide organisation communautaire et le contrôle social exercé par la communauté villageoise se sont conjugués aux évolutions du contexte migratoire des pays d'installation comme des zones de départ pour favoriser la prise en charge du développement des localités d'origine par les associations de migrants (Kane 2010 ; GRDR 2012 ; Fall à paraître). Au fil des années, ces associations qui se sont multipliées et diversifiées jouent, loin devant l'État, un rôle important dans la survie des zones d'exode qui correspondent le plus souvent aux zones périphériques<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> La diaspora malienne de France, notamment celle du Cercle de Kayes, fait figure de précurseur ouest-africain d'actions de coopération pour le développement des localités d'origine. Le Cercle de Kayes - où les premières initiatives remontent aux années soixante-dix - est d'ailleurs considéré comme un excellent laboratoire des politiques et pratiques en matière de co-développement.

Quant à la dimension immatérielle de la contribution des migrants au développement local, elle prend différentes formes avec notamment les apports culturels, le plaidoyer ou lobbying, les partenariats de coopération et les innovations techniques (Coulibaly & Lima 2016).

Loin d'être exhaustive, la déclinaison des secteurs identifiés comme des compétences de migrants doit sans cesse être peaufinée et contextualisée à la faveur de recherches approfondies et d'échanges pluri-acteurs. On notera toutefois que ces indicateurs de l'impact des migrations sur les changements sociaux, économiques et culturels constituent de précieux baromètres des retombées positives des mobilités sur les deux versants de la migration (Bagalwa Mapatano 2007 ; Kamdem 2015a).

### **Instaurer un débat inclusif sur les migrations et le vivre ensemble.**

La permanence d'espaces d'échanges transfrontaliers est la preuve que la « construction territoriale par le bas » constitue un défi pour les politiques encore très attachés aux frontières et à la souveraineté nationale<sup>11</sup>. Les grands marchés internationaux de Mbaiboum et Garoua Boulai (Tchad, RCA, Cameroun), Abang Minko'o ou Kyé Ossi (Cameroun, Gabon, Guinée-équatoriale) et Mubi, Yagoua, Bongor, Kérawa ou Kousséri (Tchad, Nigeria, Cameroun) sont la preuve du dynamisme des zones d'échanges interafricains fondées sur une complémentarité spatiale qui remonte très loin dans le temps. Cette dynamique spatiale productrice d'« enclaves » ou de « périphéries nationales » a alimenté de nombreux débats sur la capacité de l'État-nation moderne à encadrer et à contrôler son territoire (Bach 1995 ; Bennafla 1999 ; Raison 1984-85). J. O. Igué (1995) y voit, de son côté, « l'exceptionnelle solidarité ethnique des populations victimes du partage colonial ».

Ainsi que le précisait K. Annan alors Secrétaire général de l'ONU, « la paix et la sécurité en Afrique centrale comme ailleurs ne peuvent être imposées de l'extérieur »<sup>12</sup>. En effet, la responsabilité première

---

<sup>11</sup> Le débat houleux sur les frontières africaines semble aujourd'hui clos. Il convient toutefois de rappeler, notamment en ce qui concerne l'Afrique centrale, que le sujet a quasiment pris fin avec la mort, en 1959, de Barthélémy Boganda. Le leader centrafricain était partisan de la création des « États-Unis d'Afrique latine » regroupant les quatre territoires de l'AEF, l'ex-Congo Belge, le Rwanda et le Burundi. Le Gabon – alors peu enclin à partager ses richesses avec des pays pauvres – fut le principal adversaire dudit projet.

<sup>12</sup> L'idée de mise sur pied de la Force multinationale de l'Afrique centrale (FOMAC) est sans doute une tentative de réponse aux nombreuses questions

de l'instauration de la paix et de la sécurité à l'échelle sous-régionale incombe aux autorités politiques mais, elle est aussi du ressort de différents protagonistes dont la société civile et les catégories spécifiques que sont les femmes et les jeunes qui ont un rôle majeur à jouer à côté des politiques. En effet, les déclarations de principe qui ponctuent les rencontres inter-gouvernementales, en l'occurrence celles de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, resteront vaines aussi longtemps que les moyens d'une diplomatie préventive et/ou l'adhésion des populations au respect des droits de l'autre feront défaut (Ela 2001). On observera du reste que les réponses apportées aux dysfonctionnements des administrations sont autant de preuves de l'existence de fortes dynamiques populaires dans différents domaines de la vie quotidienne. Cette renégociation du mode de participation à la vie sociale s'effectue le plus souvent dans des cadres informels dont la voie associative est la plus courante tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

À l'instar des femmes, la jeunesse doit être associée au processus démocratique et prendre une part active dans l'économie nationale. Vu son rythme rapide de croissance, l'échec des politiques d'intégration des jeunes dans la vie quotidienne constitue une menace grave pour de nombreux états. Pourtant cette situation peut être transformée en avantage pour l'Afrique subsaharienne qui, au moment où d'autres parties du monde doivent faire face au vieillissement de leur population, enregistre l'arrivée sur le marché du travail d'environ 500 000 jeunes par an.

Un précieux outil d'éducation à la paix et de prévention des conflits serait la mise en place d'une structure sous-régionale de recherche et d'enseignement. Elle pourrait accompagner l'Initiative pour l'Afrique centrale (Damon 2005) – espace informel de dialogue et/ou de passerelle entre le local et le régional – qui ambitionne de soutenir les porteurs d'initiatives de retour à la stabilité et à la paix<sup>13</sup>.

---

posées par l'appel aux forces onusiennes de maintien de la paix dans les conflits régionaux : MINUSCA, MONUSCO, etc. Pour une analyse historique du phénomène, voir N'Dimina-Mougala A.-D., « Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique centrale, 1960-2000 », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 2009, 236 (4) : 121-133.

<sup>13</sup> Cf. « Partie II : L'Afrique centrale et les régions transfrontalières : perspectives de reconstruction et d'intégration », *Revue de l'OCDE sur le développement* 2003 (4) : 51-51.

## EN GUISE DE CONCLUSION

Les réponses africaines à la dialectique insécurité/migrations semblent fort éloignées du discours international sur le développement durable dont un des volets majeurs est la « fin des frontières » inscrite dans une coopération développée au sein d'entités géopolitiques cohérentes et solidaires. En effet, la frilosité des états du continent à s'engager sans réserve dans une intégration sous-régionale voire continentale – qui représente la seule alternative à la lutte contre l'insécurité – a fini de gangréner la société et de compromettre durablement le développement. De ce point de vue, l'Afrique centrale constitue, à maints égards, le portrait-robot de ladite situation en raison de ses conflits récurrents qui sont autant de sources d'insécurité et de mobilités volontaires ou forcées.

Pour sortir de cette mauvaise passe, les solutions préconisées demeurent encore insuffisantes dans la mesure où elles ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un traitement global et/ou supranational de questions qui appellent la collaboration de tous les protagonistes.

La complexité de la situation de l'Afrique centrale réside dans le fait que la paix et/ou la sécurité ne constituent pas un simple enjeu local ; elles s'inscrivent aussi dans une perspective internationale liée aux intérêts de pays développés qui s'en défendent tout en soutenant ou en combattant des acteurs du jeu politique.

Dès lors l'Afrique centrale est placée au cœur d'enjeux géopolitiques déstabilisateurs, la faiblesse des États-nations contribue largement à la production d'un cadre sous-régional marqué par l'insécurité inhérente à la compétition pour le contrôle des immenses ressources dont regorge cette partie du continent noir. Cette situation est certes préjudiciable à toutes les couches de la société mais elle affecte durablement les femmes et les jeunes qui attendent impatiemment des réponses aux questions qu'ils se posent, depuis de nombreuses décennies, sur leur avenir.

Sortir de la crise née de l'insécurité ambiante et des mobilités qui en résultent passe par l'adoption de dispositions allant au-delà de la seule dimension économique comme c'est le cas actuellement. Pour être efficace, l'intégration doit désormais s'inscrire dans une vision sous-régionale prenant en charge toutes les questions du développement durable.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGENCE FRANCAISE DE DÉVELOPPEMENT, 2013 - L'insertion des jeunes en Afrique subsaharienne. De quoi parle-t-on ? *L'Actualité des services aux entreprises* n° 25 ;

ALIOUA, M. 2011 - *L'Étape marocaine des transmigrants subsahariens en route vers l'Europe : l'épreuve de la construction des réseaux et de leurs territoires.* – Th. doc. : Socio. : Université de Toulouse.

ALUSALA, N. 2016 – *Gérer le champ de bataille. Les femmes sur les lignes de front à l'est de la RDC*, ISS : Rapport sur l'Afrique centrale.

AMNESTY INTERNATIONAL, 2009 - *Il n'y a pas de place pour nous ici* ». *Violences contre les réfugiées dans l'est du Tchad*, Document public AFR 20/08/2009.

ANKOGUI-MPOKO, G-F. ; PASSINGRING, K ; BONIFACE GANOTA, B. & KADEKOY-TIGAGUE, D. 2009 - « Insécurité, mobilité et migration des éleveurs dans les savanes d'Afrique centrale », in : Seinyboukar, L. & Boumard, P., *Savanes africaines en développement : innover pour durer*, Apr, Garoua, Cameroun, 10 p.

<https://hal.archives-ouvertes.fr/cirad-00457233/document>

BACH, D. C. 1995 - « Les dynamiques paradoxales de l'intégration en Afrique subsaharienne : le mythe du hors-jeu », *Revue française de science politique*, 45<sup>e</sup> année, n°6, pp. 1023-1038.

BAGALWA MAPATANO, J. M. 2007- *Crise de l'État et migrations : la diaspora congolaise-zaïroise en Suisse, 1980-2005*, Éditions Publibook.

BEAUCHEMIN, C. 2010 - "Rural-Urban Migration in West Africa: Toward a Reversal? Migration Trends and Economic Situation in Burkina Faso and Côte d'Ivoire," *Population, Space and Place*.

BENNAFLA, K. 1999 - « La fin des territoires nationaux ? État et commerce frontalier en Afrique centrale », *Politique africaine* 1(73) : 25-49.

BERTONCELLO, B. & BREDELOUP, S. 2009 – « Chine-Afrique ou la valse des entrepreneurs-migrants », *Revue européenne des Migrations internationales* 25 (1) ; 45-70.

BILACK, A. 2016 – « L'Afrique face à ses déplacés internes », *Politique étrangère* Printemps (1) : 39-51.

BISILLIAT, J. (dir.) (1998). *Face aux changements, les femmes du Sud*. Paris : L'Harmattan.

BOLZMAN, C., GAKUBA, T-O. & GUISSÉ, I. (2011) - *Migrations des jeunes d'Afrique subsaharienne. Quels défis pour l'avenir ?* Paris, IRFAM & Karthala.

BOURDARIAS, F. 2009 - « Migrants chinois au Mali : une pluralité de mondes sociaux », *Revue européenne des Migrations internationales* 25 (1) : 7-24.

BOURGEOT, A. (2011) - « Sahara de tous les enjeux », *Hérodote* 142 (3) : 42-77.

BRACHET, J. 2009 - *Migrations transsahariennes : vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*, Paris, Éditions du Croquant, Collection Terra.

BRAECKMAN, C. 2012 - *L'homme qui répare les femmes*, Bruxelles, André Versaille.

BREDELOUP, S. 2009 - « La migration africaine : de nouvelles routes, de nouvelles figures », *Revue Quart Monde* 212 (4)

BREDELOUP, S. & GOIS, P. (dir.), 2016 - « De l'Europe vers les Suds : nouvelles itinérances ou migrations à rebours ? », Numéro spécial de la revue *Autrepart* 77.

CAMBRÉZY, L. 2007 « Réfugiés et migrants en Afrique : quel statut pour quelle vulnérabilité ? », *Revue européenne des Migrations internationales* 23 (3) : 13-28.

CAMBRÉZY, L. & LASSAILLY-JACOB, L. et V., 2010 - *Réfugiés climatiques, migrants environnementaux ou déplacés ?* Paris, A. Colin.

CARLING, J. 2004 - "Emigration, return and development in Cape Verde: The impact of closing borders," *Population Space and Place* 10(2):113-132.

CARLING, J. & HAUGEN, H. 2004 - "Pourquoi un avant-poste africain est rempli de magasins chinois", Communication à la *Cinquième conférence de la Société internationale pour les études sur les chinois d'outre-mer*, Danemark, mai.

CARLING, J., HERNANDEZ-CARRETERO, M. 2008 - "Kamikaze Migrants? Understanding and Tackling High-risk Migration from Africa", presented at *Narratives of Migration Management and Cooperation with Countries of Origin and Transit*. Sussex Centre for Migration Research, 18-19 Sept.

COQUERY-VIDROVITCH, C., O. GOERG, MANDE, I. & RAJAONAH, F. (eds), 2003 - *Être étranger et migrant en Afrique au XX<sup>e</sup> siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion*, Paris, L'Harmattan. Vol. 1, *Politiques migratoires et construction des identités* ; Vol. 2, *Dynamiques migratoires, modalités d'insertion urbaine et jeux d'acteurs*.

COULIBALY, H. & LIMA, S. 2013 - « Crise de l'État et territoires de la crise au Mali », *EchoGéo* (<http://echogeo.revues.org/13374> ; DOI : 10.4000/)

DAMON J., 2005 - « Le développement de l'Afrique centrale dans une perspective d'avenir. L'Initiative pour l'Afrique centrale (INICA) relève le défi », *Afrique contemporaine* 215 (3) : 29-45.

DE HERDT, T. (dir.) 2011 - *À la recherche de l'Etat en R-D Congo. Acteurs et enjeux d'une reconstruction post-conflit*, Paris, L'Harmattan.

DIA, H. 201 - « Globalisation et mobilité pour études : les enjeux africains », *Hommes et migrations* 1307.

DOCQUIER, F., LOHEST O. & MARFOUK, A. (sd) - Union européenne et migrations internationales : l'UE contribue-t-elle à l'exode des travailleurs qualifiés ? <http://www2.univlille2.fr/droit>

DOS SANTOS, I. 2016 -. « L'Angola, un Eldorado pour la jeunesse portugaise ? Mondes imaginés et expériences de la mobilité dans l'espace lusophone », *Cahiers d'études africaines* 211(1) : 29-52.

DZAKA-KIKOUTA, T. 2011 - « L'investissement chinois en Afrique centrale », *Outre-Terre* 4 (30) : 207-226.

ELA, E. E. 2001 - « Les mécanismes de prévention des conflits en Afrique centrale », *Guerres mondiales et conflits contemporains. Moyen-Orient et conflits du XXI<sup>e</sup> siècle*, 202-203 (1-2).

ENDA DIAPOL, 2007 - *Les Dynamiques transfrontalières en Afrique de l'Ouest. Analyse des potentiels de trois « pays frontières » en Afrique de l'Ouest*, Paris, CRDI, Enda Diapol & Karthala.

ENGLEBERT, P. & TULL, D. 2013 - « Contestation, négociation et résistance : l'État congolais au quotidien » *Politique africaine*,

FALL, P. D. 2004 - *État-nation et migrations en Afrique de l'ouest : le défi de la mondialisation*, Paris, UNESCO.

FALL, P. D. 2007 - "The West African Migration Dynamics: Between Change and Status Quo", African Migrations Workshop organized by IMI/University of Oxford & the Centre for Migration Studies /University of Ghana on *Understanding Migration Dynamics in the Continent*. Accra.

FALL, P. D. 2016 - *Migration et développement au Sahel. Au-delà des leçons apprises, comment mieux tirer parti des mobilités ? Document de travail de l'Atelier PNUD & ICMPD sur : « Communautés frontalières et Gestion des frontières au Sahel »*. Bamako (Mali), 10-11 mars.

- FALL, P. D. (à paraître) – *Des Francenaabe aux Modou-Modou. L'émigration sénégalaise contemporaine*, Dakar, L'Hamattan Sénégal.
- FOUCHER, M. 2014 - «Frontières d'Afrique, frontières africaines», *Diplomatie* n° 15 [Numéro spécial : Guerres et paix en Afrique].
- FRIEDRICH EBERT STIFTUNG, 2009 - *Femmes et sécurité en zone CEMAC et en RDC*, Presses universitaires d'Afrique.
- GRDR, 2014 - La dimension locale de la dialectique migration et développement. Le cas France - Sénégal. Paris : AFD.
- GUICHOUA, A. 2004 - *Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale*, Paris, Karthala
- HAAS de, H. 2008 - "The Myth of Invasion. The inconvenient realities of African migration to Europe", *Third World Quarterly* 29 (7):1305-1322.
- HAAS de, H. (2006). *Engaging Diasporas. How governments and development agencies can support diaspora involvement in the development of origin countries*, Oxford: International Migration Institute.
- HALLWARD-DRIEMEIER, M. & HASAN, T. 2013 - *Empowering Women Legal Rights and Economic Opportunities in Africa*, AFD & The World Bank.
- IGUE, J.-O. 1995 - *Le Territoire et l'État en Afrique. Les dimensions spatiales du développement*, Paris, Karthala.
- KAMDEM, P. 2011 - « La 'camerounité' en migration : une construction diasporique laborieuse », *Revue des Hautes Terres* 1 (1) : 187-214.
- KAMDEM, P. 2015 - « Femmes camerounaises en migration. De l'invisibilité institutionnelle à un dynamisme migratoire accéléré », *Hommes et migrations* consulté le 24 février 2016. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/3300>
- KAMDEM, P. 2015a - *Éléments d'une géopolitique des migrations au Cameroun. Territorialité migrante, citoyenneté et frontières*. Paris : L'Harmattan.
- KAMDEM, P. 2015b – « Femmes camerounaises en migration. De l'invisibilité institutionnelle à un dynamisme accéléré », *Hommes et Migrations* 1311 : 115-121.
- KANE, O. 2010 - *The Homeland Is the Arena: Religion, Transnationalism and the Integration of Senegalese Immigrants in America*, London, Oxford University Press.
- KURZAC-SOUALI, A.-C., 2006 - « La revalorisation de la médina dans l'espace urbain au Maroc. Un espace urbain revisité par les élites et le tourisme », pp. 337-349 in : Boumaza et al. (dir.), *Villes réelles, villes projetées*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- LARDEUX, L. 2011 - « Les migrants dans les villes postcoloniales d'Afrique centrale. Entre tensions et recompositions des espaces urbains », *Afrique contemporaine* 237 (1) : 11-28.
- LASSEUR, M. 2005 - « Cameroun. Les nouveaux territoires de Dieu », *Afrique contemporaine* 215 (3) : 93-116.
- LESSAULT, D. & BEAUCHEMIN, C. 2009 - « Ni invasion, ni exode », *Revue européenne des Migrations internationales* 25 (1) : 163-194.
- LEWITT, P. 1998 - "Social Remittances: Migration Driven Local-Level Forms of Cultural Diffusion", *International Migration Review* 32 (4): 926-948.
- LOBRY, D. 2012 - « Une étude juridique des crises humanitaires résultant de catastrophes climatiques : l'exemple du continent africain », *Les Cahiers d'Outre-Mer* 260 : 537-553.
- LUTUTALA ? M.-B., 2007 - *Les migrations en Afrique centrale : caractéristiques, enjeux et rôles dans l'intégration et le développement des pays de la région*. Londres : IMI Working Paper.
- MAGASSA, I. 2011 - « Stratégies chinoises de financement et de pénétration des marchés africains », *Outre-Terre* 30 (4) : 29-34.

MBEMBE, A, 2000 - *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.

MEYER, A. 2011 - Peace and Security Cooperation in Central Africa. Developments, Challenges and Prospects. Discussion Paper 56. Norsdika Afrikainstitutet, Upssala.

MINVIELLE, R. 2015 - « L'Amérique du sud ou l'émergence d'un nouveau théâtre des migrations africaines », *Africa Development/Afrique Développement* XI (1) : 19-39.

NGODI, E. 2011 - « L'Afrique centrale face aux nouveaux enjeux sécuritaires du XXI<sup>e</sup> siècle », Colloque du CODESRIA sur *L'Afrique et les défis du XXI<sup>e</sup> siècle*, Rabat, 5-9/12/2011

NGODI, E. 2015 - L'Afrique centrale face aux enjeux sécuritaires du XXI<sup>e</sup> siècle. [https://www.codesria.org/IMG/pdf/5ngodiles\\_perspectives\\_de\\_l\\_afrique.pdf?39](https://www.codesria.org/IMG/pdf/5ngodiles_perspectives_de_l_afrique.pdf?39)

NGUEMBOCK, S. 2016 - « Les réfugiés en Afrique : de la protection précaire au cercle vicieux », *Revue internationale et stratégique* 102 (2) : 60-69.

NOACK, M. WOLFF, V. 2013 - *Enhancing Diaspora Engagement: Operational Guidelines for South-South and Triangular Cooperation*, Vienna, ICMPD.

OIM 2015, État de la migration dans le monde 2015 – Les migrants et les villes : de nouveaux partenariats pour gérer la mobilité. Genève.

PAMBO-LOUEYA, C-F. 2003 - « Les étrangers et le travail au Gabon : rapatrier... unique solution ? », in : Coquery-Vidrovitch, C. et al., *Être étranger et migrant en Afrique au XXI<sup>e</sup> siècle : enjeux identitaires et modes d'insertion*, Vol. 2 : *Dynamiques migratoires, modalités d'insertion urbaine et jeux d'acteurs*, Paris, L'Harmattan.

PÉCOUD, A & GUTCHTENEIRE, P. (dir.), 2009 - *Migrations sans frontières : essai sur la libre circulation des personnes*, Paris, Unesco

PÉRALDI, M. & TERRAZZONI, L. 2016 - « Nouvelles migrations ? Français dans les circulations européennes vers le Maroc », Dossier « De l'Europe vers les Suds : nouvelles itinérances ou migrations à rebours ? », *Autrepart*, 77.

PÉRALDI, M., TERRAZZONI, L. 2016 - « Anthropologie des Européens en Afrique. Mémoires coloniales et nouvelles aventures migratoires », *Cahiers d'études africaines* 221 (1) : 9-28.

PEROUSE DE MONTCLOS M.-A 2010 - « Migration forcée et urbanisation de crise : l'Afrique subsaharienne dans une perspective historique », *Autrepart* 55 (3) : 3-17.

PEROUSE DE MONTCLOS M.-A, PETIT, V. & ROBIN N., 2013 - *Crises et migrations dans les pays du sud*, Paris, L'Harmattan.

PLUIM, M. & HOFMANN, M. (2015). *Integrated Border Management and Development*. Vienna (Austria): ICMPD Working Paper n° 8.

PNUD 2009 - *Lever les barrières: mobilité et développement humains* » *Rapport mondial sur le développement humain*. [www.hdr.undp.org/fr](http://www.hdr.undp.org/fr)

POURTIER, R. 2003 - L'Afrique centrale et les régions transfrontalières : Perspectives de reconstruction et d'intégration, Rapport OCDE.

POURTIER, R. 2005 - « Introduction thématique. - L'Afrique centrale entre incertitudes et renouveau », *Afrique contemporaine* 215 (3) : 21-27.

POURTIER, R. 2006 - « Les réfugiés en Afrique centrale : une approche géopolitique », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 83 (1) : 50-61.

RAISON, J.-P., 1984-84 - « Les formes spatiales de l'incertitude en Afrique contemporaine », *Espaces africains en crise. Travaux de l'Institut géographique de Reims*, pp. 5-18.

RETAILLÉ, D. & WALTHER, O. 2014 - "Space and mobility: Lessons from the Sahel to the globalized world" (: 179-206), in. Boesen E. & L. Marfaing (eds), *Mobilités dans l'espace ouest-africain. Ressources, développement local et intégration régionale*, Paris, Karthala.

REYNTJENS, F. 2012 - *La Grande Guerre africaine. Instabilité, violence et déclin de l'Etat en Afrique centrale (1996-2006)*, Paris, Les Belles Lettres.

SATHOUD, G. 2006 - *Les femmes d'Afrique centrale au Québec*, Paris, L'Harmattan.

SCHAPENDONK, J. 2011 - *Turbulent Trajectories. Sub-Saharan African Migrants Heading North*. Radboud University Nijmegen: PhD Thesis.

STEARNS, J. K. & VOGEL, C 2015 - *Cartographie des groupes armés dans l'est du Congo*, GEC.

TAGUM FOMBENO, H.-J. 2004 - « Réflexions sur la question des réfugiés en Afrique », *Revue trimestrielle des droits de l'homme* 57 : 245-274.

THOMAS, K. J. A. 2011 - "What Explains the Increasing Trend in African Emigration to the US?" *International Migration Review* 45(1): 3-28.

TIREFORT, A. 1989 - *Européens et assimilés en Basse-Côte d'Ivoire, 1893-1960 : mythes et réalités d'une société coloniale*, Thèse de doctorat d'État, Université de Bordeaux III.

TRÉMOLIÈRES, M. (ed.) 2009- *Les enjeux régionaux des migrations ouest-africaines : perspectives africaines et européennes*, Paris, OCDE & CSAO.

UNDOC, 2011 - *Criminalité organisée et instabilité en Afrique centrale. Une évaluation des menaces*. Vienne

UNITED NATIONS SYSTEM-CEBC, 2013 - *International Migration and Development: Contributions and Recommendations of the International System*.

VERMEREN, H. 2015 - « Des "hermaphrodites de nationalité" ? Colonisation maritime en Algérie et naturalisation des marins-pêcheurs italiens de Bône (Annaba) des années 1860 à 1914 », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* 137 : 135-154.

WA KABWE-SEGATTI, A. 2002 - « Du rapatriement volontaire au refoulement dissimulé. Les réfugiés mozambicains en Afrique du Sud », *Politique africaine* 85 (1) : 75-90.

WHITEHOUSE, B. 2009 - « Migrants et insécurité existentielle », *Hommes et migrations* 1279 : 80-87.

WORLD BANK, 2011 - *Leveraging Migration for Africa. Remittances, Skills, and Investments*. Washington.

YOON JUNG, P. 2009 - « Les Chinois résidant temporairement en Afrique. Les "séjourneurs" », *Hommes et migrations* 1279 : 126-138.